

Edito**Le mot du Président**

Le verre à moitié plein.....

La circulaire du 17 décembre 2015 émanant de Madame La ministre du Logement balise le chemin fait par notre association et celui qui reste à parcourir afin d'accéder aux attentes des services de l'Etat.

Les acteurs de terrains ne trouvent pas toujours les avantages qu'ils pourraient attendre d'un SIAO pleinement opérationnel.

L'année 2016 doit être, dans notre département et pour le secteur de l'A.H.I., l'année de mise au point et d'élaboration du futur P.D.A.L.H.P.D.

Notre statut d'association d'associations, nos fonctions de coordination des acteurs du secteur, d'orientation des parcours individuels et d'observation des forces et des faiblesses des actions conduites sur le département nous situent comme acteur incontournable de la préparation de ce futur plan. Au-delà de cette élaboration, il nous place a priori comme le principal témoin de son application.

La mise en place de tous les outils nécessaires à ce travail commun, tels le déploiement de l'application SI-SIAO auprès des instructeurs, l'amélioration la communication auprès des partenaires vont donc être nos principaux chantiers pour l'année 2016 afin de poursuivre vers notre objectif, à peine plus lointain, qui consiste à vous présenter enfin un verre totalement plein.

Bernard FABREGUETTES

En ce début d'année, le SIAO-Hérault vous informe des principales évolutions intervenues en 2015

Déploiement de l'application SI-SIAO pour les services instructeurs !

Rappel : Depuis janvier 2014, les dossiers reçus au secrétariat du SIAO (Montpellier) sont saisis dans SI-SIAO et transmis informatiquement aux opérateurs de l'hébergement d'insertion et du logement adapté.

Le courrier du 02 septembre 2015 a lancé le début des formations « Instructeurs ». Ces formations sont destinées aux travailleurs sociaux instruisant des demandes. Elles ont débuté en octobre 2015 et **depuis le 1^{er} janvier 2016, les demandes sont directement saisies sur l'application informatique SI-SIAO.**

Vous souhaitez vous former ?

Pour vous inscrire, contactez le SIAO-Hérault par mail au secretariat@siao34.org

La demande en ligne : Quelle plus-value ?

Les travailleurs sociaux peuvent être informés en direct du suivi de leur dossier, soit :

- ✓ Consulter en ligne de l'avis de la commission = Il n'y a plus d'annexes 2.
- ✓ Constater l'inscription sur liste d'attente
- ✓ Voir si le dossier a été orienté auprès d'une structure et accéder à la réponse de la structure ; En cas de refus, voir la motivation du refus renseigné par l'opérateur = Il n'y a plus d'annexes 3 à renvoyer par les opérateurs.
- ✓ Voir si le SIAO à repositionner la demande sur liste d'attente et/ou l'a réorientée vers une autre structure.

Quelques chiffres : Au 14 janvier 2016, 25 formations ont été organisées auprès de 200 travailleurs sociaux de 30 structures.

Pour soutenir les nouveaux utilisateurs dans l'appropriation de ce nouvel outil, le SIAO proposera régulièrement des réunions d'actualisation et d'échanges

En bref, le SI-SIAO c'est quoi ?

C'est une plateforme informatique nationale qui permet d'informatiser les demandes et les offres de places d'urgence et d'hébergement d'insertion traitées par les SIAO.

A ce jour, le SIAO-Hérault utilise SI-SIAO pour les places d'hébergement d'insertion et de logement adapté uniquement. De janvier 2014 à 2015, les opérateurs de l'hébergement et du logement adapté ont été formés à l'application et l'utilisent désormais.

SI-SIAO est un outil de gestion de l'activité, **dont les principales fonctions sont :**

- ✓ **La gestion des demandes :** centralisation des demandes, orientation des demandes vers des listes d'attente, enregistrement des décisions prises en commissions, orientation des demandes vers des places, affectation des places après décision d'admission, information sur les débuts et fins de séjours, gestion des mises à jour des demandes...
- ✓ **Le recensement des disponibilités en temps réel**
- ✓ **La saisie et la consultation des offres et des demandes** pour une meilleure lisibilité et une vision exhaustive en direct des listes d'attente et des places vacantes.
- ✓ **L'édition d'indicateurs de suivi de l'activité** des SIAO, des structures et de la disponibilité de places
- ✓ **L'alimentation de la base de données d'observation sociale.**

L'application est conçue pour être utilisée en réseau par le SIAO et ses partenaires : instructeurs, structures d'hébergement et de logement. L'application a obtenu l'autorisation de la CNIL.

En 2015, le SIAO a réorganisé le fonctionnement des commissions d'orientation de Montpellier

Début 2015, le SIAO-Hérault constate un retard d'un à deux mois dans le traitement des dossiers de la commission montpelliéraine malgré la tenue de la commission hebdomadaire et de l'ajout de commissions supplémentaires bi-mensuelles. Au sein de la commission, l'organisation en sous-groupes pouvait donner lieu à des avis non motivés et/ou inadaptés dus en grande partie à la méconnaissance des dispositifs et à l'absence d'un représentant du SIAO dans chacun de ces sous-groupes.

Ceci complexifiait la rédaction des avis commissions, les chargées de missions étant parfois contraintes de relire intégralement les dossiers pour parvenir à comprendre l'avis donné par le sous-groupe donnant parfois lieu à de nouveaux passages en commissions.

Afin d'y remédier, une réorganisation des commissions a été envisagée pour permettre le traitement d'un plus grand nombre de dossiers et garantir la cohérence des avis rendus.

Elle a été validée par l'assemblée générale du SIAO en mai 2015.

Ainsi, depuis juin 2015, deux instances traitent les dossiers reçus par le SIAO :

- **Un comité technique hebdomadaire composé de l'équipe du SIAO (COT)** traite les dossiers ajournés aux commissions précédentes et les nouveaux dossiers arrivés.
- **Une commission hebdomadaire en plénière composée de travailleurs sociaux représentant des structures d'hébergement-logement, de la DDCS, du Conseil Départemental** traite les recours, les dossiers pour lesquels le COT n'a pu statuer et les nouveaux dossiers

Cette année, le SIAO Hérault souhaite mieux communiquer auprès de ses partenaires et propose de présenter des indicateurs trimestriels concernant l'activité du SIAO. Entre autres, le SIAO prévoit de créer un site internet et de mettre à jour le répertoire des acteurs de l'hébergement et du logement adapté.